

LES DIPLÔMÉS, LEUR PARCOURS SCOLAIRE OU PROFESSIONNEL

L'ESSENTIEL

Cette première édition des « Diplômés, leur parcours scolaire ou professionnel », réalisée à partir du recensement annuel des personnes en formation de l'IDC-NC, apporte un éclairage particulier sur les parcours scolaires des diplômés calédoniens, l'accès à l'emploi des jeunes à la sortie du système éducatif et leur situation trois ans après. En 2013, 7 000 élèves et étudiants ont été recensés sur une dernière année de la formation initiale dans un établissement du territoire. Parmi eux, 3 900 ont poursuivi des études l'année suivante et 2 200 ont travaillé au cours des 18 mois qui ont suivi leur sortie du système éducatif.

Près de trois néo-bacheliers sur cinq continuent leurs études. La poursuite d'études post-bac est déterminée avant tout par la filière de terminale et les résultats obtenus au Baccalauréat. D'autres effets viennent ensuite se cumuler, tels que le bénéfice d'une bourse ou d'une aide financière et le travail salarié durant les études. Dans le supérieur, le constat est similaire. Ainsi, la spécialité de formation, le niveau de diplôme, l'aide financière et le lieu de résidence influencent la prolongation des études supérieures. Ce dernier facteur n'est pas neutre et s'explique par une offre de formations inégalement répartie sur le territoire.

Sur le marché du travail, un jeune sur deux a accédé à son premier emploi durant les six mois après sa sortie de formation. Celui-ci est cependant plus souvent à durée déterminée et n'est pas en lien avec la formation suivie. En effet, seul un jeune sur six exerce un métier pour lequel il a été formé. Le niveau de diplôme, la spécialité et le type de formation scolaire ou en apprentissage ainsi que le secteur d'activité influencent l'insertion d'un jeune sur un métier en lien avec sa formation. Ainsi, à caractéristiques équivalentes certains jeunes sont mieux préparés que d'autres à l'entrée dans le monde professionnel tels que les apprentis et les diplômés du supérieur.

PARCOURS SCOLAIRE : 7 000 jeunes en fin de cursus en 2013 ...

En 2013, 7 000 jeunes sont inscrits sur une année de fin de cursus dont 5 900 dans l'enseignement secondaire (niveaux V et IV)¹ et 1 100 dans le supérieur.

Les femmes, un peu plus âgées que les hommes (quatre mois en moyenne), sont majoritaires parmi les élèves de terminale et les étudiants. Dans le secondaire, elles sont massivement inscrites sur les filières du secteur des « services ». Leurs préférences dans le supérieur vont vers les spécialités de droit, lettres, sciences humaines, gestion ainsi que les BTS du secteur des « services ». Les hommes sont eux majoritaires dans les spécialités industrielles de CAP, BEP, Baccalauréat professionnel et BTS. Ils sont par ailleurs, surreprésentés dans les CPGE² et particulièrement les classes préparatoires scientifiques.

Répartition des inscrits en dernière année en fonction de la filière et de la spécialité de formation

	Effectifs	Répartition (en %)	Âge moyen (en années)	Part de femmes (en %)
Enseignement supérieur	1 136	16,2	22	57,9
Doctorat	15	0,2	28	60,0
<i>Doctorat LSH, droit, communication</i>	5	0,1	27	80,0
<i>Doctorat maths et sciences</i>	10	0,1	28	50,0
BAC+5 (Master)	48	0,7	25	72,9
<i>Master LSH, droit, lettres</i>	33	0,5	25	87,9
<i>Master enseignement</i>	15	0,2	27	40,0
BAC+3 (Licence)	332	4,7	23	60,2
<i>Licence LSH, droit, lettres, gestion</i>	185	2,6	23	61,6
<i>Licence maths et sciences</i>	68	1,0	22	51,5
<i>Licence enseignement</i>	16	0,2	27	75,0
<i>Licence pro services</i>	28	0,4	23	78,6
<i>École de gestion et de commerce</i>	35	0,5	21	54,3
BAC+2 (BTS et équivalents)	517	7,4	21	60,3
<i>BTS production</i>	106	1,5	21	14,2
<i>BTS services</i>	389	5,5	21	73,8
<i>BTSA</i>	11	0,2	22	18,2
<i>DEUST</i>	11	0,2	21	72,7
CPGE	133	1,9	20	25,6
<i>CPGE maths et sciences</i>	112	1,6	20	21,4
<i>CPGE services</i>	21	0,3	21	47,6
Autres	91	1,3	26	72,5
Enseignement secondaire	5 875	83,8	18	50,4
Baccalauréat	3 477	49,6	18	53,2
<i>Bac général</i>	1 141	16,3	18	57,8
<i>Bac Techno</i>	943	13,5	18	56,1
<i>Bac Pro production</i>	616	8,8	19	14,4
<i>Bac Pro services</i>	777	11,1	19	73,6
CAP-BEP	2 099	29,9	18	43,1
<i>CAP-BEP production</i>	1 117	15,9	18	14,4
<i>CAP-BEP services</i>	982	14,0	18	75,8
Autres	299	4,3	20	69,8
Ensemble	7 011	100,0	19	51,6

Lecture : En 2013, 517 individus préparent un BTS, BTSA et équivalents. Ils sont âgés en moyenne de 21 ans et parmi eux 60,3 % sont des femmes.

Champ : ensemble des inscrits sur une dernière année de formation initiale des niveaux V à I, en 2013

Source : Enquête Carte de formation 2013 - IDC-NC

La moitié des jeunes a travaillé durant ses études

Un jeune sur deux a exercé une activité professionnelle³ au cours de ses études (hors contrat d'apprentissage). Celle-ci peut prendre la forme d'un emploi régulier ou, plus souvent, d'emplois occasionnels exercés pendant les vacances (50 %) ou durant l'année scolaire (38 %).

Dans l'ensemble, la part des jeunes ayant travaillé durant leurs études augmente avec l'âge et le niveau de formation : les 24 ans et plus cumulent plus souvent formation et emploi par rapport aux moins de 18 ans (91 % contre 29 %). De la même manière, près de huit étudiants du supérieur sur dix sont dans ce cas, contre plus de quatre sur dix dans l'enseignement secondaire⁴. Par ailleurs, les jeunes résidant en province Sud sont plus souvent en emploi durant leurs études (54 %) que ceux des provinces Nord et des îles Loyauté (respectivement 33 % et 26 %).

Part des jeunes qui ont eu un ou plusieurs emplois durant leurs études initiales

Âge en 2013	Un	en % Plusieurs
Moins de 18 ans	16,7	12,4
18 - 20 ans	17,2	30,3
21 - 23 ans	13,5	62,1
24 ans et plus	8,4	83,0
Ensemble	16,2	32,4

Lecture : Parmi les jeunes de moins de 18 ans inscrits en dernière année d'une filière de la formation initiale, 16,7 % et 12,4 % ont respectivement occupé un ou plusieurs emplois durant leurs études.

Champ : jeunes ayant occupé un emploi pendant leurs études initiales, hors contrats d'apprentissage (3 400 individus)

Sources : Enquête Carte de formation 2013 - IDC-NC, CAFAT

¹ Cf. « Nomenclatures, définitions et sources » en fin de document

² Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

³ Concerne uniquement les contrats de travail en Nouvelle-Calédonie – données CAFAT

⁴ L'âge moyen des élèves du secondaire ayant travaillé durant leurs études est de 18 ans. De plus, 90 % des contrats sont de type « occasionnel » et durant les « vacances scolaires ».

Une réussite contrastée dans l'enseignement supérieur

En 2013, 79 % des étudiants obtiennent un diplôme de niveau BAC+2 minimum. Les perspectives de réussite sont fortement corrélées au type de Baccalauréat : si 81 % des bacheliers généraux obtiennent un diplôme du supérieur, c'est le cas de 73 % des bacheliers technologiques et de 67 % des bacheliers professionnels. Des disparités existent également selon la province de résidence : les étudiants résidant en province Sud affichent un taux de réussite supérieur à celui des étudiants des autres provinces. Par ailleurs, la réussite dans les filières courtes (de niveau BAC+2) est particulièrement élevée (81 %). Toutefois, la poursuite d'études y est peu fréquente (cf. § « Une poursuite d'études plus fréquente après un BAC+3 »). Ces formations courtes conduisent, en effet, plus souvent vers une insertion sur le marché du travail que vers un diplôme de niveau plus élevé.

Résultats aux diplômes d'études supérieures en 2013

	Effectifs	Présentés (en %)	Réussite (en %)
Genre			
Femmes	581	77,3	80,6
Hommes	367	83,9	76,9
Âge au Baccalauréat			
En avance ou aucun retard	588	82,3	83,3
En retard d'un an ou plus	360	75,8	71,8
Filière du Baccalauréat			
Générale	403	79,4	80,9
Technologique	274	81,0	73,0
Professionnelle	55	83,6	67,4
Autres	35	34,3	75,0
NR	181	86,7	87,9
Province de résidence			
Îles Loyauté	41	78,0	65,6
Nord	79	69,6	74,5
Sud	828	80,9	80,1
Ensemble	948	79,9	79,1

Lecture : Parmi les étudiants préparant un diplôme du supérieur, 581 sont des femmes, 77,3 % se sont présentées aux examens et parmi elles 80,6 % ont réussi.
 Champ : étudiants préparant un diplôme de l'enseignement supérieur en Nouvelle-Calédonie, en 2013 (hors CPGE et filières non-diplomantes)
 Source : Enquête Carte de formation 2013 - IDC-NC

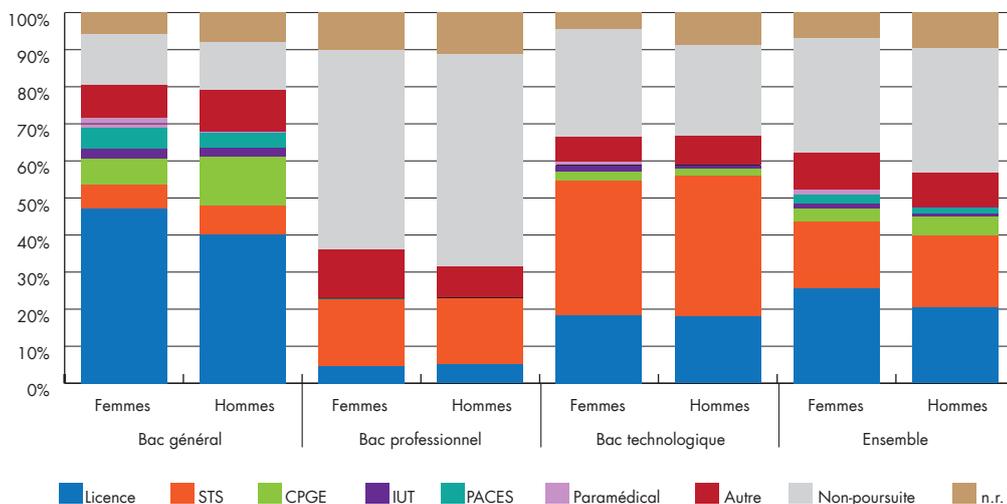
... dont 3 900 en poursuite d'études l'année suivante

Parmi les jeunes en fin de cursus en 2013, 56% ont poursuivi des études dès l'année suivante.

Près de trois nouveaux bacheliers sur cinq poursuivent leurs études

Sur les 2 500 bacheliers recensés, 60 %⁵ ont continué immédiatement des études et 32 % sont sortis du système éducatif (cf. § « Trois ans après ? : arbres d'orientation des bacheliers 2013 »). Les taux de poursuite d'études diffèrent selon la filière du Baccalauréat : 80 % pour le général, contre respectivement 67 % et 34 % pour les filières technologique et professionnelle.

Situation d'études l'année suivant l'obtention du Baccalauréat selon le genre



Lecture : 47 % des bachelières générales poursuivent en licence l'année suivante, contre 40 % de leurs homologues masculins. Elles ne sont que 5 % de la filière professionnelle à poursuivre en licence.
 Champ : bacheliers 2013 ; Source : Enquête Carte de formation 2013 - IDC-NC

⁵ Attention, ce taux est sous-estimé car il ne tient compte que des inscriptions dans l'enseignement supérieur (en et hors NC) déclarées lors de l'enquête Carte de formation 2014.

L'université demeure la filière privilégiée des bacheliers généraux, suivie des CPGE. Cette filière est par ailleurs plus convoitée par les hommes (17 % contre 9 %). D'autre part, les choix d'orientation diffèrent selon la série. Les bacheliers S se distinguent par la diversité de leurs orientations : 46 % se dirigent vers une licence, 17 % s'inscrivent en classes préparatoires, 12 % en première année commune des études de santé (PACES) et 25 % dans d'autres formations. Les bacheliers des autres séries générales s'orientent plus souvent vers l'université : 82 % des bacheliers L et 58 % des bacheliers ES.

Les bacheliers professionnels s'orientent essentiellement en sections de technicien supérieur (53 %) et dans d'autres formations qui ne relèvent pas toutes de l'enseignement supérieur (mentions complémentaires de niveaux V et IV). Les bacheliers technologiques quant à eux, poursuivent majoritairement des études en BTS (56 %) et également en licence à l'université (27 %). Ces derniers sont principalement issus de la série STG⁶.

Un Baccalauréat scientifique, une mention et une aide financière⁷ favorisent la poursuite d'études supérieures

Le principal déterminant dans la poursuite d'études post-bac est d'abord le *type de Baccalauréat*, suivi de la *mention* obtenue à l'examen. D'autres effets viennent ensuite se cumuler, notamment des éléments contextuels.

Une distinction forte apparaît entre les élèves des différentes filières de terminale. À caractéristiques identiques, (même *mention au Baccalauréat*, *province de naissance*, etc.), un bachelier scientifique a dix fois plus de chances de continuer des études qu'un bachelier professionnel (*tableau suivant*). Il a également deux voire trois fois plus de chances de prolonger les études par rapport à un bachelier technologique, ayant les mêmes caractéristiques.

La poursuite d'études post-bac d'un élève dépend fortement de ses résultats à l'examen du Baccalauréat. Ainsi, plus un bachelier obtient une mention élevée, plus il a tendance à continuer ses études : 81 % des bacheliers avec une mention « bien » ou « très-bien » poursuivent leurs études, contre 54 % des bacheliers sans mention. L'effet de la mention est d'ailleurs très marqué chez les hommes. À caractéristiques équivalentes, les bacheliers masculins avec une mention « bien » ou « très-bien » ont cinq fois plus de chances de continuer des études que les bacheliers sans mention.

D'autres caractéristiques exercent également une influence. À caractéristiques identiques, un bachelier bénéficiaire d'une bourse d'études ou d'une aide financière a 1,7 fois plus de chances de continuer des études qu'un

bachelier non bénéficiaire. Le lieu d'origine du bachelier n'est pas neutre non plus. Les bacheliers originaires de la province Sud privilégient la poursuite d'études par rapport à leurs homologues des autres provinces, ayant les mêmes caractéristiques. Le travail salarié durant les études, qui concerne un bachelier sur deux, influence également la décision concernant la poursuite d'études. Ainsi pour les bacheliers, travailler durant leur scolarité diminue significativement la probabilité de continuer des études.

Principaux déterminants de la poursuite d'études des bacheliers 2013 - odds ratio

	Ensemble	Femmes	Hommes
Type de Baccalauréat			
Autre baccalauréat techno	0,5	n.s.	0,5
Economie Sociale	0,6	n.s.	n.s.
Littérature	n.s.	n.s.	n.s.
Professionnel	0,1	0,1	0,1
STG	0,3	0,3	0,4
Scientifique	Réf.	Réf.	Réf.
Mention au Baccalauréat			
Bien ou très-bien	3,5	2,7	5,0
Assez-bien	2,0	2,0	1,9
Aucune	Réf.	Réf.	Réf.
Province de naissance			
Hors Nouvelle-Calédonie îles et Nord	n.s.	n.s.	n.s.
Sud	0,7	n.s.	n.s.
	Réf.	Réf.	Réf.
Bénéficie d'une bourse ou d'une aide financière			
Oui	1,7	1,5	2,0
Non	Réf.	Réf.	Réf.
A travaillé durant les études			
Plusieurs fois	0,8	n.s.	n.s.
Une fois	0,7	n.s.	0,5
Jamais	Réf.	Réf.	Réf.

n.s. non significatif par rapport à la situation de référence au seuil de 5 %
 Note : l'analyse des chances de poursuivre des études d'un diplômé de Baccalauréat (ou un(e) homme/femme bachelier(e)) est réalisée à l'aide d'un modèle de régression logistique. Les effets de chaque facteur sont présentés en écart par rapport à une situation de référence notée "Réf.". Plus le coefficient appelé odds ratio est supérieur (respectivement inférieur) à 1, plus la probabilité de poursuivre des études supérieures est forte (respectivement faible) par rapport à la situation de référence.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, les bacheliers professionnels ont 10 fois (= 1/0,1) moins de chances de poursuivre des études que les bacheliers scientifiques. Pour les bacheliers avec mention "Bien ou très-bien", la probabilité de continuer immédiatement des études est 3,5 fois plus élevée que pour les bacheliers sans mention.

Champ : bacheliers 2013

Source : Enquête Carte de formation 2013 - IDC-NC

Une poursuite d'études plus fréquente après un BAC+3

Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur en 2013, 48 % ont poursuivi des études l'année suivante. Préparés à une insertion directe sur le marché du travail, les diplômés de BTS, DEUST et équivalents (niveau BAC+2) continuent moins souvent leurs études : seuls 32 % poursuivent des études après l'obtention de leur diplôme contre respectivement 69 % et 90 % des diplômés des niveaux Bac+3 et BAC+5 et plus. Ces derniers s'inscrivent pour la plupart sur les préparations aux concours nationaux du second degré. Les profils qui présentent les taux de poursuite les plus élevés, sont plutôt diplômés d'un BAC+3 et plus, dans les spécialités « mathématiques et sciences », « sciences humaines et droit » et « lettres et arts ».

La poursuite d'études supérieures selon la spécialité de formation

	Effectifs 2013	Répartition (en %)	Poursuite d'études (en %)	Part de femmes (en %)
Agriculture, pêche, forêts et espaces verts	6	1,0	0,0	0,0
Communication et information	70	11,7	28,6	70,0
Échanges et gestion	219	36,6	38,8	61,2
Génie civil, construction et bois	32	5,3	34,4	18,2
Lettres et arts	53	8,8	79,2	76,2
Mathématiques et sciences	48	8,0	87,5	57,1
Mécanique, électricité, électronique	37	6,2	62,2	26,1
Sciences humaines et droit	48	8,0	81,3	64,1
Services aux personnes	67	11,2	32,8	77,3
Spécialités pluri-technologiques de la production	19	3,2	10,5	0,0
Ensemble	599	100,0	47,7	60,1

Lecture : 29 % des inscrits de la spécialité "Communication et information" en 2013, ont poursuivi leurs études l'année suivante. Parmi eux, 70 % sont des femmes.

Champ : ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur, en 2013

Source : Enquête Carte de formation 2013 - IDC-NC

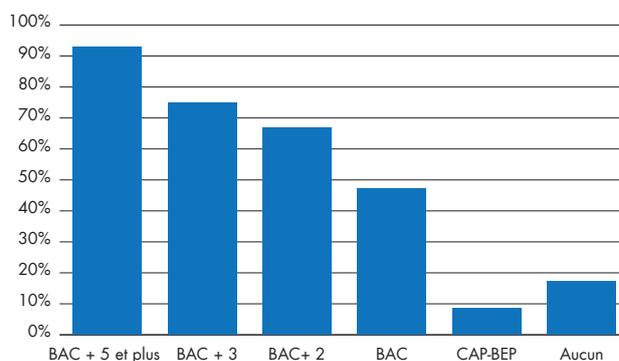
À l'instar du niveau de diplôme et de la spécialité de formation, d'autres facteurs ont un impact sur la poursuite d'études dans le supérieur (Cf. « Annexe : Principaux déterminants de la poursuite d'études supérieures des diplômés d'un BAC+2 et BAC+3 et plus »). Ainsi, le lieu de résidence n'est pas neutre et s'explique par une offre de formations inégalement répartie sur le territoire. Les étudiants résidant en province Sud ont plus de chances de continuer leurs études que ceux du Nord et des îles Loyauté ayant les mêmes caractéristiques, ces formations étant surtout localisées à Nouméa.

À caractéristiques comparables, les étudiants bénéficiaires d'une bourse d'études ou d'une aide financière ont une probabilité de prolonger leurs études 2,3 fois plus élevée que celle des non-bénéficiaires.

Les séjours hors de la Nouvelle-Calédonie font partie intégrante des études supérieures

Sur les 3 900 jeunes qui ont poursuivi leurs études l'année suivante, 33 % ont effectué un séjour hors de la Nouvelle-Calédonie (HNC) durant leurs parcours de formation. La poursuite des études à l'extérieur augmente avec le niveau de diplôme. En effet, parmi les non-diplômés et les diplômés d'un CAP-BEP, respectivement 17 % et 8 % d'entre eux ont effectué un séjour hors du territoire contre 79 % des diplômés d'un BAC+3 et plus. La prise en charge du coût du séjour favorise la poursuite d'études HNC. En effet, un jeune sur deux bénéficie d'une bourse ou d'une aide financière. Par ailleurs, les étudiants issus des filières générale et technologique séjournent plus souvent à l'extérieur pendant leurs études (respectivement 51 % et 43 %) que ceux de la filière professionnelle (18 %). La Métropole constitue la principale destination.

Part des jeunes ayant poursuivi des études HNC, selon le plus haut niveau de diplôme obtenu



Champ : jeunes inscrits sur une année de fin de cursus des diplômes de niveaux V à I en 2013 et ayant poursuivi leurs études (3 900 individus), Source : Enquête Carte de formation 2013 - IDC-NC

INSERTION PROFESSIONNELLE : 2 200 jeunes ont travaillé au cours des 18 mois après leur sortie du système éducatif

Parmi les jeunes salariés, plus de la moitié occupent un emploi temporaire

Un tiers des jeunes en formation en 2013 a travaillé au cours des 18 mois qui ont suivi leur sortie du système éducatif. La moitié d'entre eux ont d'ailleurs accédé à leur premier emploi⁸ durant les six mois après leur sortie. Cette rapidité de l'insertion professionnelle s'accompagne toutefois d'une certaine instabilité, les premiers emplois étant le plus souvent des contrats à durée déterminée. Ainsi, trois jeunes sur cinq occupent un emploi temporaire : 20 % bénéficient d'un contrat aidé et 40 % d'un contrat à durée déterminée.

Six jeunes sur dix ayant travaillé au cours des 18 premiers mois de vie active ont débuté leur carrière dans les secteurs de la « santé humaine et action sociale », des « activités de services administratifs et de soutien », de l'« administration publique », et du « commerce ». La répartition hommes-femmes est très variable selon les secteurs. Ainsi, les femmes qui représentent 51 % des jeunes en emploi, sont largement majoritaires dans l'« hébergement et restauration », les activités « immobilières », « financières et d'assurance » ainsi que l'« administration publique ». Les hommes sont eux surreprésentés dans les activités de « construction », « industrielles », le « transport » et les « activités de services administratifs et de soutien ».

Répartition des emplois des sortants de la formation initiale, selon le secteur d'activité du premier employeur et le type de contrat

en %	Ensemble	Part de femmes	Part des embauches		
			Emploi à durée indéterminée	Emploi à durée déterminée*	Autres contrats
Agriculture, sylviculture et pêche	1,5	42,4	-	24,2	75,8
Construction	6,1	12,8	8,3	43,6	48,1
Industrie manufacturière	6,4	31,7	6,5	55,4	38,1
Industries extractives	1,5	28,1	6,3	71,9	21,9
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,6	50,0	16,7	41,7	41,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,2	50,0	25,0	75,0	-
Activités de services administratifs et de soutien	12,9	35,2	3,2	85,4	11,4
Activités financières et d'assurance	1,7	69,4	22,2	66,7	11,1
Activités immobilières	0,2	75,0	-	-	100,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,6	56,1	7,0	52,6	40,4
Administration publique	13,1	65,1	0,7	32,0	67,3
Arts, spectacles et activités récréatives	0,9	63,2	10,5	15,8	73,7
Autres activités de services	2,7	79,7	15,3	40,7	44,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	11,3	50,0	6,9	54,9	38,2
Enseignement	5,3	57,4	-	20,9	79,1
Hébergement et restauration	7,3	76,7	20,8	38,4	40,9
Information et communication	1,5	56,3	3,1	68,8	28,1
Santé humaine et action sociale	21,8	58,0	0,2	95,8	4,0
Transports et entreposage	2,5	34,5	10,9	50,9	38,2
Ensemble	100,0	51,4	5,4	60,3	34,4

*CDD, intérim, contrats aidés, etc.

Champ : jeunes occupant leur premier emploi dans les 18 mois après leur sortie du système éducatif en 2013 (2 200 individus)

Source : CAFAT

Des débuts de carrière dépendants du niveau de diplôme et de la spécialité de formation

Les secteurs d'embauche varient également selon le niveau de diplôme⁹ et la spécialité de formation. Les bacheliers, qui représentent 43 % des jeunes en emploi, sont très présents dans le « commerce » et l'« administration publique ». Ceux-ci sont principalement issus des spécialités tertiaires. Les diplômés de CAP-BEP (21 %) et non-diplômés (20 %) obtiennent plus souvent leur premier emploi dans l'« hébergement et restauration », la « construction » (pour les jeunes issus des spécialités de production) et le « commerce ». Néanmoins, ces jeunes non-diplômés et diplômés du secondaire sont massivement présents dans les activités d'« action sociale sans

hébergement¹⁰ » et les « agences de travail temporaire » (respectivement 22 % et 10 %), contrairement aux diplômés de BAC+3 et plus (5 %). Ces derniers débutent principalement leurs carrières dans les secteurs de l'« administration publique » et de l'« enseignement ».

La situation professionnelle des diplômés du supérieur est nettement plus favorable que celle des diplômés de l'enseignement secondaire ou des non-diplômés. En effet, ces derniers mettent plus de temps à trouver leur premier emploi que les diplômés du supérieur (plus de trois mois en moyenne). Ils occupent également plus souvent un emploi à durée déterminée (62 % contre 54 %).

Si les jeunes en emploi ont pour la majorité travaillé durant leurs études (62 %), ils rencontrent davantage de

⁸ Le premier emploi correspond au premier contrat de travail signé. Sont exclus les périodes de stage et les contrats d'apprentissage.

⁹ Le niveau de diplôme est le plus haut niveau de diplôme à la sortie de la formation initiale

¹⁰ Principalement des emplois obtenus par l'intermédiaire des « Missions d'Insertion des Jeunes » (MIJ)

problèmes de stabilisation que d'insertion. En effet, les jeunes qui viennent d'arriver sur le marché du travail et qui n'ont donc jamais travaillé, sont moins exposés à des emplois temporaires par rapport à ceux qui ont eu une ou plusieurs expériences professionnelles durant leurs études (57 % contre 62 %).

Un jeune sur six exerce un métier en lien avec la formation suivie

Sur les 2 200 jeunes en emploi seulement 16 % exercent un métier auquel ils ont été préparés durant leur formation. Les métiers bénéficiant d'un lien formation-métier¹¹ étroit sont les métiers du « Support à l'entreprise » (deux jeunes sur cinq exercent un métier en lien avec leur formation), « Installation et maintenance » (37 %) et les « Services à la personne et à la collectivité » (35 %). Les métiers de la « Banque, assurances et immobilier », de l'« Industrie » et du « Transport et logistique » recrutent quant à eux, des jeunes peu formés dans le domaine.

Lien entre la spécialité de formation et le métier exercé par les jeunes sortants 2013

Domaines professionnels	Effectifs	% non diplômés	% Apprentis	% Adéquation
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	50	32,0	18,0	10,0
Banque, assurances et immobilier	32	-	46,9	3,1
Commerce, vente et grande distribution	208	17,3	18,3	21,2
Construction, bâtiment et travaux publics	135	29,6	13,3	23,0
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	173	23,1	6,9	21,4
Industrie	74	16,2	8,1	9,5
Installation et maintenance	75	20,0	22,7	37,3
Services à la personne et à la collectivité	262	20,2	3,8	35,1
Support à l'entreprise	205	8,3	21,0	40,5
Transport et logistique	238	24,8	13,0	9,7
n.r.	704	19,6	6,5	0,0
Autres domaines	18	11,1	38,9	22,2
Ensemble	2 174	19,7	11,6	16,3

Lecture : dans le domaine professionnel de l'Agriculture et pêche, 10 % des jeunes occupent un emploi en lien avec leur spécialité de formation

Champ : jeunes occupant leur premier emploi dans les 18 mois après leur sortie du système éducatif en 2013

Sources : CAFAT, enquête Carte de formation 2013 - IDC-NC

Divers facteurs interviennent dans les parcours d'insertion d'un jeune : son niveau de diplôme, sa spécialité de formation, son type de formation (apprentissage ou scolaire) et le secteur d'activité où il exerce.

Ainsi toutes choses égales par ailleurs, les probabilités d'un jeune actif d'exercer un métier en lien avec la formation suivie sont d'autant plus importantes que son niveau de diplôme est élevé (cf. « Annexes : Principaux déterminants de l'insertion sur un métier en adéquation avec la formation suivie »). À autres caractéristiques identiques, les jeunes diplômés dans les spécialités tertiaires et de production ont plus de chances de s'insérer sur un métier en adéquation que ceux des spécialités disciplinaires (« lettres et arts », « sciences humaines et droit », « mathématiques et sciences »). Les jeunes passés par l'apprentissage ont 2,6 fois plus de chances de s'insérer sur un métier en lien avec leur formation que ceux formés par la voie scolaire, ayant les mêmes caractéristiques.

Enfin, travailler dans l'« Administration » augmente de 2,5 fois les chances d'accéder à un poste en lien avec la formation suivie, par rapport au secteur des « autres services ».

Les apprentis en 2013

L'apprentissage fait partie intégrante de l'éventail de la formation initiale puisqu'il représente respectivement 5 % et 9 % des inscrits du secondaire et du supérieur. Parmi les apprentis du secondaire, plus de la moitié préparent un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) et un sur quatre un Baccalauréat professionnel. Tandis que dans le supérieur, trois apprentis sur cinq préparent un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et plus d'un quart une licence professionnelle.

¹¹ Cf. « Nomenclatures, définitions et sources » en fin de document

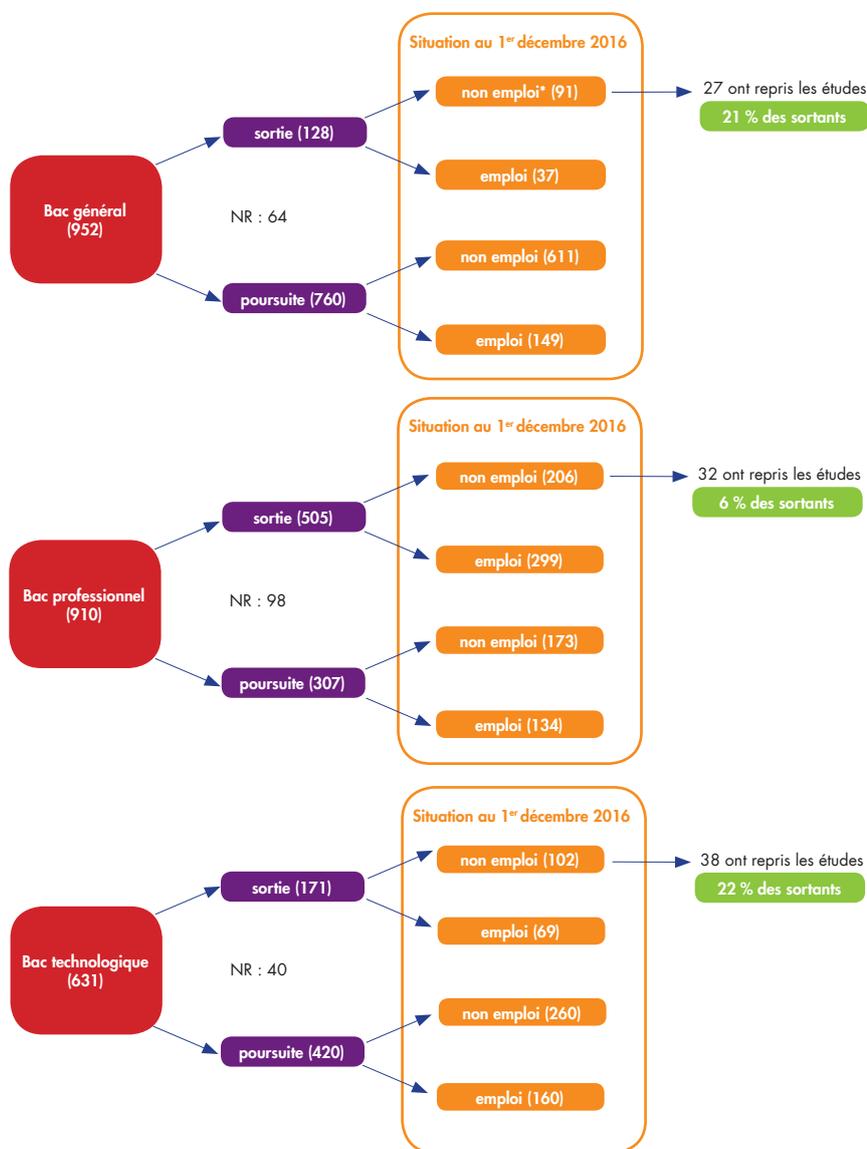
Trois ans après ?

Au 1^{er} décembre 2016, sur les 2 200 individus sortis du système éducatif en 2013, 60 % sont en emploi, 8 % sont demandeurs d'emploi et 7 % ont repris des études ou sont en formation.

De l'obtention du Baccalauréat jusqu'à l'emploi occupé, les cheminements se distinguent selon le type de Baccalauréat (*schéma ci-dessous*). Ainsi, le taux d'emploi¹² des bacheliers généraux trois ans après est de 20 %, contre respectivement 36 % et 48 % chez les bacheliers technologiques et professionnels.

Par ailleurs, un bachelier général ou technologique sur cinq reprend ses études. Les formations privilégiées sont généralement des cursus longs.

Arbres d'orientation pour les bacheliers 2013



*sont considérées toutes les situations de non-emploi : études, demandeur d'emploi, autre situation, etc.
Champ : bacheliers 2013; Sources : Enquête Carte de formation – IDC-NC, CAFAT

Nomenclatures, définitions et sources

NOMENCLATURES

NSF : la nomenclature des spécialités de formation a pour vocation de couvrir l'ensemble des formations, quel qu'en soit le niveau : formations initiales ou continues, secondaires ou supérieures, professionnelles ou non. Elle comporte quatre niveaux hiérarchisés de classement : un niveau 4, un niveau 17, un niveau 100, un niveau 700. Le niveau central de classification, dit groupe de spécialités, est le niveau 100. Il est codé sur 3 chiffres (par exemple : 234, travail du bois et de l'ameublement).

ROME : Les métiers sont analysés ici à travers le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME). Il compte plus de 10.000 appellations métiers réparties en 532 fiches métiers.

Niveau de qualification : L'Education Nationale répartit les diplômes dans plusieurs niveaux.

- Niveau V : diplômes équivalents au CAP/BEP
- Niveau IV : diplômes équivalents au Baccalauréat
- Niveau III : diplômes équivalents à BAC+2 (ex : DEUST, DUT, BTS)
- Niveau II : diplômes équivalents à BAC+3/4 (ex : licence, maîtrise, master I)
- Niveau I : diplômes équivalents à BAC+5 et plus (ex : master II, doctorat, ingénieur)

DÉFINITIONS

Retard scolaire : se déduit de l'âge auquel l'individu a passé son Baccalauréat. Si l'élève est âgé de plus de 18 ans, il est considéré comme ayant du retard. Sinon, il ne présente aucun retard.

Mesure de l'effet spécifique de chaque facteur de poursuite d'études : les nombreux facteurs influant sur la poursuite d'études des bacheliers et étudiants ne sont pas indépendants les uns des autres. La régression logistiqu permet de mesurer l'effet spécifique de chaque facteur sur la poursuite d'études des bacheliers et étudiants, les autres caractéristiques étant inchangées. Le but de l'analyse n'est pas d'estimer des taux de poursuite d'études mais de déterminer les facteurs influents. Il n'est donc pas nécessaire de travailler sur un panel. En effet, les disparités selon le genre, l'âge, etc. évoluent peu, ce qui autorise une analyse sans recours à un panel.

Premier emploi : l'emploi retenu dans cette étude correspond au premier contrat de travail signé dans les 18 mois qui suivent la sortie du système éducatif en 2013. Sont exclues les périodes de travail qui correspondent à un stage ou à un contrat d'apprentissage.

Sortie de formation initiale : première interruption d'au moins un an du parcours d'études.

Taux d'emploi : rapporte le nombre d'individus occupant un emploi à l'ensemble des jeunes sortis de formation.

Lien formation-métier ou adéquation : une formation (code NSF) peut correspondre à un ou plusieurs métiers (code ROME). Ces derniers sont comparés au code ROME correspondant au métier occupé par l'élève/étudiant au moment de son embauche. Si les codes ROME sont proches ou identiques, il existe alors un lien ou une adéquation entre la formation et le métier exercé (par exemple : **C1201** accueil et services bancaires et **C1202** analyse de crédits et risques bancaires sont proches car ils appartiennent au même domaine professionnel **C12 Banque**. Ils sont donc en adéquation). Sinon, il n'est pas en lien ou en adéquation.

SOURCES

Enquête Carte de formation : l'enquête fournit le nombre de personnes en formation en Nouvelle-Calédonie (NC) et hors du territoire (HNC). Elle est menée par l'IDC-NC auprès des différents organismes de formation et d'enseignement locaux, ainsi que des dispositifs d'accompagnement aux études hors Nouvelle-Calédonie.

Données CAFAT : concernent les différents mouvements (embauches/débauches) des salariés déclarés à la CAFAT.

Annexes

Principaux déterminants de la poursuite d'études

L'analyse des chances de poursuite d'études d'un individu est réalisée à l'aide de plusieurs modèles de régression logistique. Les effets de chaque facteur sont présentés en écart par rapport à une situation de référence. L'analyse ne comparant que des jeunes sortis du système éducatif en 2013, l'effet de la conjoncture économique sur l'arrêt des études est ainsi contrôlé. Par ailleurs, le but de notre analyse n'est pas d'estimer des taux de poursuite d'études mais de déterminer les facteurs influents. Il n'est donc pas nécessaire de travailler sur un panel. En effet, les disparités selon le genre, l'âge, etc. évoluent peu, ce qui autorise une analyse sans recours à un panel.

Principaux déterminants de la poursuite d'études des diplômés du Baccalauréat ...

	Ensemble	Femmes	Hommes
Type de Baccalauréat			
Autre Baccalauréat techno	0,5	n.s.	0,5
Economie Sociale	0,6	n.s.	n.s.
Littérature	n.s.	n.s.	n.s.
Professionnel	0,1	0,1	0,1
STG	0,3	0,3	0,4
Scientifique	Réf.	Réf.	Réf.
Mention au Baccalauréat			
Bien ou très-bien	3,5	2,7	5,0
Assez bien	2,0	2,0	1,9
Aucune	Réf.	Réf.	Réf.
Province de naissance			
Hors Nouvelle-Calédonie	n.s.	n.s.	n.s.
Îles et Nord	0,7	n.s.	n.s.
Sud	Réf.	Réf.	Réf.
Bénéficie d'une bourse ou d'une aide financière			
Oui	1,7	1,5	2,0
Non	Réf.	Réf.	Réf.
A travaillé durant les études			
Plusieurs fois	0,8	n.s.	n.s.
Une fois	0,7	n.s.	0,5
Jamais	Réf.	Réf.	Réf.

... d'un BAC+2 et BAC+3 et plus

	Ensemble	Femmes	Hommes
Diplôme			
Bac+3 et plus	2,8	2,3	4,2
Bac+2	Réf.	Réf.	Réf.
Spécialité de formation			
Autres	n.s.	3,5	n.s.
Communication et information	n.s.	n.s.	n.s.
Lettres et arts, Sciences humaines et droit	2,6	4,7	n.s.
Mathématiques et sciences	4,6	7,1	n.s.
Services aux personnes	n.s.	n.s.	n.s.
Échanges et gestion	Réf.	Réf.	Réf.
Retard à l'entrée de la terminale			
Oui	n.s.	0,6	n.s.
Non	Réf.	Réf.	Réf.
Province de résidence			
Hors sud	0,4	n.s.	n.s.
Sud	Réf.	Réf.	Réf.
Bénéficie d'une bourse ou d'une aide			
Oui	2,3	n.s.	4,2
Non	Réf.	Réf.	Réf.

n.s. : non significatif par rapport à la situation de référence au seuil de 5 %
 Champ : ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur en 2013
 Source : Enquête Carte de formation 2013 - IDC-NC

n.s. : non significatif par rapport à la situation de référence au seuil de 5 %
 Note : l'analyse des chances de poursuivre des études d'un bachelier est réalisée à l'aide d'un modèle de régression logistique. Les effets de chaque facteur sont présentés en écart par rapport à une situation de référence notée "Réf.". L'odds ratio est le "rapport de côtes". Plus l'odds ratio est supérieur (respectivement inférieur) à 1, plus la probabilité de poursuivre des études est forte (respectivement faible) par rapport à la situation de référence.
 Lecture : toutes choses égales par ailleurs, les bacheliers professionnels ont 10 fois (= 1/0,1) moins de chances de poursuivre des études que les bacheliers scientifiques. Pour les bacheliers avec mention "Bien ou très-bien", la probabilité de continuer immédiatement des études est 3,5 fois plus élevée que pour les bacheliers sans mention.
 Champ : bacheliers 2013
 Source : Enquête Carte de formation 2013 - IDC-NC

Principaux déterminants de l'insertion sur un métier en lien avec la formation suivie

Rapport de chances de s'insérer sur un métier en lien avec la formation

	Ensemble
Apprentissage	
Oui	2,6
Non	Réf.
Spécialité de formation	
Disciplinaires	0,3
Production	n.s.
Services	Réf.
Haut niveau de diplôme	
Aucun diplôme	0,3
Supérieur	1,7
Secondaire	Réf.
A travaillé durant les études	
Oui	1,3
Non	Réf.
Secteur d'activité	
Administration	2,5
Commerce	n.s.
Construction	1,8
Industries	n.s.
Autres services	Réf.

n.s. : non significatif par rapport à la situation de référence au seuil de 5 %
 Note : l'analyse des chances de s'insérer sur un métier en lien avec la formation d'un jeune sortant est réalisée à l'aide d'un modèle de régression logistique. Les effets de chaque facteur sont présentés en écart par rapport à une situation de référence notée «Réf.». Plus le coefficient appelé odds ratio est supérieur (respectivement inférieur) à 1, plus la probabilité d'exercer un emploi en adéquation est forte (respectivement faible) par rapport à la situation de référence.
 Champ : jeunes occupant leur premier emploi dans les 18 mois après leur sortie du système éducatif en 2013 (2 200 individus)
 Source : Enquête Carte de formation 2013 - IDC-NC

INSTITUT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

1, rue de la Somme - Centre Ville / BP 497 - 98845 Nouméa Cedex

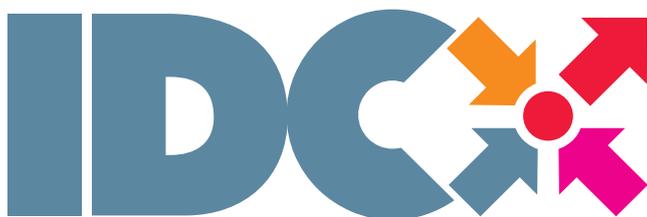
Tél : 28 10 82 / Fax : 27 20 79

Retrouvez toute notre actualité sur www.idcnc.nc et sur  IDC NC

Espace Observatoire

Tél. : 28 42 98

observatoire@idcnc.nc



Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie



Directeur de publication : Gabriel MUAVAKA

Rédactrice en chef : Line HADJIFRAN

Rédactrice : Audrey TALAHA

Mise en page : Service Communication